

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 157 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2901 - Prix : 1€



Attal et Macron
fragilisent encore plus
les chômeurs

Page 3

Air Austral : les
actionnaires font du
délestage

Page 7

OTAN : L'escalade
militaire

Page 11

ÉDITORIAL

Non à la guerre impérialiste avec la peau des prolétaires ukrainiens et russes !

Alors que tous ses alliés disent exclure l'envoi de troupes en Ukraine, Macron persiste et signe. La semaine dernière, il a appelé les Européens à ne pas être « lâches ». Cette semaine, il ouvre un débat parlementaire sur l'aide militaire à l'Ukraine.

Officiellement, le gouvernement aurait déjà engagé 6,7 milliards d'euros, dans l'opacité la plus totale puisque le Parlement n'a pas eu son mot à dire. Et le débat qu'il organise maintenant sera pour la galerie, car le vote sera non-contraignant !

Ce cirque est destiné à alimenter les polémiques politiciennes, en grossissant artificiellement les différences partisans. Car, sur le fond, de Le Pen à Roussel en passant par Mélenchon, tous sont d'accord pour apporter un soutien armé à l'Ukraine. S'ils critiquent Macron, c'est à la marge, au nom de considérations stratégiques et diplomatiques.

Mais, pour le gouvernement, ce débat sera aussi et surtout l'occasion de passer une nouvelle couche de propagande guerrière et de nous rabâcher qu'« *il faut être prêts aux sacrifices pour aider l'Ukraine* ».

Qui ne souhaite pas venir en aide à la population ukrainienne ? Toute la question est de savoir si l'envoi d'armes, voire de soldats, par les États-Unis et les États européens, sert réellement à l'aider.

La réponse est non. S'ils s'impliquent autant en Ukraine, c'est qu'il s'agit de LEUR guerre. D'une guerre pour leur domination économique sur cette région, qu'ils s'acharnent à détacher de la sphère d'influence russe depuis l'effondrement de l'Union soviétique en 1991.

Exploitation de la main-d'œuvre, rachat d'usines, endettement auprès des banques occidentales : une bonne partie de l'économie ukrainienne est passée sous la coupe des capitalistes occidentaux. Ce mouvement s'accélère à la faveur de la guerre, comme en témoignent la privatisation et la concentration d'immenses exploitations agricoles, sous l'impulsion de financiers occidentaux.

De plus en plus de paysans ukrainiens sont ainsi privés de terres, pendant que les droits et les conditions de travail des salariés sont attaqués, au nom, bien sûr, de l'effort de guerre.

Sans oublier les ouvriers et les paysans qui ont été transformés en soldats et ont laissé une jambe, un bras, voire leur peau, dans les combats. Et combien d'autres sacrifices leur seront demandés pour reconstruire leur pays ?

Les seuls gagnants de cette guerre sont les oligarques ukrainiens et les multinationales comme ArcelorMittal, Nestlé ou Vinci, les banques comme le Crédit Agricole et, bien sûr, les marchands de canons occidentaux.

Les transformer en chair à canon ou en faire de la chair à patron, voilà ce que les grandes puissances appellent aider les Ukrainiens !

Que ce soit les États-Unis ou des puissances de seconde zone comme la France, les pays impérialistes n'interviennent que pour défendre leurs intérêts, jamais pour sauver les peuples.

Que font-elles pour les Palestiniens de Gaza affamés par l'État d'Israël ? Elles se donnent bonne conscience en larguant quelques vivres et laissent le massacre continuer ! La guerre à Gaza a déjà fait plus de 30 000 morts. Si la vie de femmes, d'enfants et d'hommes comptait aux yeux de ces grandes puissances, elles pourraient facilement agir, puisqu'Israël est un proche allié qui dépend de leur soutien financier et militaire.

Et où ont-elles mené Haïti ? Là-bas, les États-Unis n'ont cessé de soutenir des cliques de politiciens corrompus et même de les armer. Aujourd'hui, la population est livrée à la violence inouïe des gangs et cherche, elle aussi, à ne pas mourir de faim. Le même drame se déroule au Kivu, en République démocratique du Congo, où la guerre fait rage depuis vingt ans, pour des minerais disputés par les multinationales occidentales.

Alors, non, les puissances impérialistes ne sont pas les porteuses de paix, de démocratie et de prospérité qu'elles prétendent être !

À partir du moment où elles font leurs affaires, elles s'accommodent du dénuement, des persécutions et des guerres qui frappent les peuples, quand elles n'en sont pas à l'origine.

La seule façon d'aider les Ukrainiens est d'empêcher nos propres dirigeants de nuire. De nuire en Ukraine, en faisant la guerre avec la peau des Ukrainiens, et de nous nuire ici.

Poutine est un dictateur sanguinaire et un ennemi des travailleurs. Mais si nous sommes attaqués dans notre pouvoir d'achat, nos droits au chômage, à la retraite ou à nous soigner, c'est d'abord par notre propre gouvernement et par les capitalistes d'ici. Alors, soyons conscients que les fauteurs de guerre sont d'abord nos propres dirigeants !

Nathalie Arthaud

Attal et Macron fragilisent encore plus les chômeurs

Macron avait déjà décidé de n'accorder le droit aux allocations chômage qu'à ceux et celles qui avaient travaillé au moins 6 mois, au lieu de 4 auparavant, pendant les 24 derniers mois. Par ailleurs il avait aussi réduit la durée d'indemnisation des chômeurs de 24 à 18 mois.

Ces nouvelles dispositions ont immédiatement eu pour effet de réduire les ouvertures de droit au chômage de 14 % globalement, mais de 24 % pour les moins de 25 ans.

Le taux de chômage a baissé officiellement en France de 2019 à 2022, mais les emplois proposés ont été dans leur immense majorité composés de CDD, d'intérim et de contrats fins de chantier. Cela a eu pour conséquence de fragiliser la situation financière des jeunes travailleurs re-

crutés bien souvent par le patronat sur des emplois précaires et mal payés dans des secteurs « sous tension » tels que l'hôtellerie-restauration.

Macron et Attal prétendent vouloir atteindre le plein emploi en obligeant les chômeurs à accepter n'importe quels salaires et conditions de travail. En fait, ils ne font que les livrer aux appétits du patronat sans même la garantie de garder leurs emplois.

Cette politique a pour conséquence de rendre la vie professionnelle impossible à de plus en plus de salariés avec toutes les répercussions négatives qui en découlent : turn over important dans les effectifs obligeant le personnel permanent à

constamment former de nouveaux embauchés, donc énergie déployée dans le travail perdue inutilement, informations des services et chantiers égarées, parfois perdues, usagers et clients spoliés et malmenés.

Toutes ces tares sont en fait inhérentes au système capitaliste dont le but essentiel est de réaliser le maximum de profit au moindre coût pour les patrons et les actionnaires.

Les travailleurs en retirant le pouvoir de nuire à la société à cette clique de parasites et en installant à la place leur propre pouvoir feront acte de salubrité publique. Ils permettront ainsi à la société de se diriger certainement de façon beaucoup plus rationnelle, et plus juste !

47 départements, dont La Réunion, concernés par le RSA conditionné

Catherine Vautrin, la ministre du Travail, a annoncé le 7 février dernier que le conditionnement du RSA à 15 heures d'activité hebdomadaire, testé jusque-là dans 18 départements, sera déployé dans 47 départements d'ici la fin du mois, avant une généralisation en 2025. La Réunion fait partie de la liste.

Pour continuer à percevoir leur allocation, les bénéficiaires du RSA devront justifier de 15 heures passées chaque semaine à rechercher un travail, d'une immersion en entreprise, de temps consacré au passage du permis ou d'activités associatives.

Dans le cas inverse, l'État se réserve le droit de suspendre leurs allocations pendant plusieurs mois.

À défaut de fournir un vrai travail aux chômeurs, ce qui obligerait les patrons à embaucher, Macron et son gouvernement s'appêtent à les radier des listes des bénéficiaires des allo-



cations chômage.

Avec des dizaines de milliers de chômeurs en moins dans les sta-

tistiques, le gouvernement pourra alors se targuer d'avoir fait « reculer le chômage ».

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ
VENDREDI 15 MARS de 8H30 à 10H00

MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT
SAMEDI 16 MARS de 8H30 à 10H00

MARCHÉ DU CHAUDRON
DIMANCHE 17 MARS de 8H30 à 10H00

MARCHÉ DE SAINT-PIERRE
SAMEDI 30 MARS de 8H30 à 10H00

Obésité : fléau de la pauvreté, marché très profitable...

Une étude britannique publiée le 1er mars observe que le nombre d'obèses dans le monde a plus que doublé depuis 1990 chez les adultes, et quadruplé chez les enfants et adolescents. Un milliard d'êtres humains, soit une personne sur huit, est désormais concerné par le problème.

L'étude constate d'abord que l'obésité n'est pas le fait uniquement des pays les plus riches, tels les États-Unis. Les régions sous-développées sont largement touchées : en Polynésie, ou encore dans les îles du Pacifique, près de 60 % de la population en souffre. Les chiffres sont éga-

lement très importants dans les Caraïbes, en Afrique du Nord, au Moyen-Orient. L'obésité est une conséquence de la malnutrition, frappant davantage les plus pauvres n'ayant pas accès à une nourriture de qualité. En effet les produits ultra-transformés, riches en sucres et en graisses, sont très souvent bien plus abordables que les aliments frais.

Mais ce fléau représente un marché en explosion pour les laboratoires pharmaceutiques. Ces dernières années sont apparus de nouveaux traitements susceptibles de générer plusieurs milliards de bénéfices.

fices.

À La Réunion, une étude de l'ARS et de l'académie locale révèle qu'un élève sur 4 est en surpoids. Mais ce problème se rencontre deux fois plus dans les familles vivant dans la précarité que dans les familles aisées.

Dans la société capitaliste, la pauvreté et ses conséquences sont aussi une source de profits.

La progression de l'obésité n'est que le reflet de la montée de la misère dans un monde à changer du sol au plafond.

IVG : la Constitution ne garantit rien

Le Congrès, réuni à Versailles le 4 mars, a voté l'inscription de la « liberté garantie » de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans la Constitution.

Cette mesure a finalement été adoptée après dix-huit mois d'un long processus parlementaire et de nombreuses tractations. La droite a ainsi imposé, lors du premier passage du texte au Sénat, que le droit à l'avortement devienne « une liberté garantie ». Parler d'un droit à l'IVG écorchait la bouche de la majorité de ces élus réactionnaires... Mais aucun parti n'a voulu apparaître comme s'opposant au droit des femmes de pratiquer un avortement et de pouvoir décider ainsi d'avoir ou pas un enfant. Même le Rassemblement national a majoritairement voté pour, alors que ce parti parlait encore récemment d'« avortement de confort » à propos de l'IVG. Du côté de la gauche, le ton est euphorique. La présidente du groupe La France Insoumise au Parlement, Mathilde Panot, déclarait même à la tribune qu'« aujourd'hui la France fait son entrée dans le siècle des droits des femmes ». La gauche a ainsi apporté son soutien à l'opération politique de Macron qui voulait se poser, à peu de frais, en président réformateur et progressiste face à ses concurrents.

C'est aussi sciemment passer sous silence les multiples difficultés auxquelles sont confrontées les femmes souhaitant y recourir. D'après le Planning familial, 130 centres pratiquant l'IVG ont fermé ces quinze dernières années. Le nombre de maternités est passé de 814 en 1996 à 461 en 2009, entraînant de fait une baisse des centres d'IVG dans les hôpitaux publics. Sans parler de la multiplication des déserts médicaux ou des pénuries de médicaments frappant y compris les pilules

abortives, comme ce fut le cas récemment du Misoprostol.

Contrairement aux niaiseries rabâchées par la classe politique ces derniers jours, aucun droit n'est « gravé dans le marbre ». Les droits au travail et au logement figurent dans la Constitution sans garantir pour autant quoi que ce soit aux chômeurs et aux sans-abri ! Le droit à l'IVG restera une formule tout aussi creuse si des moyens ne lui sont pas consacrés. Les obtenir nécessitera que le combat continue.



8 mars : féminisme et lutte de classe, des combats indissociables

Le 8 mars n'est pas, comme elle est le plus souvent présentée aujourd'hui, la Journée internationale des droits des femmes institutionnalisée par l'ONU en 1977. C'est une journée de lutte contre l'oppression des femmes dont le mouvement ouvrier socialiste a pris l'initiative il y a un siècle.

L'oppression des femmes est générale dans le monde. Elle prend des formes plus ou moins brutales selon les pays : depuis des salaires plus faibles pour des postes équivalents jusqu'à l'exclusion totale de l'espace public et un statut de mineure à vie sous la tutelle d'un père ou d'un mari, en passant par de multiples formes de discrimination ou de violence.

Le combat contre l'oppression des femmes est indissociable de la lutte contre une organisation sociale basée sur l'exploitation. Pour tirer les salaires vers le bas, dégrader les conditions de travail et opposer une fraction des travailleurs à une autre, le capitalisme entretient des divisions de toute nature. Les divisions selon le sexe sont parmi celles-là, et cela fait des femmes les

plus exploitées parmi les exploités.

C'est pourquoi les socialistes furent parmi les premiers féministes. Dès 1848, Marx et Engels dénonçait dans le Manifeste du parti communiste la famille bourgeoise sur laquelle repose la transmission de la propriété privée, réduisant les femmes à « de simples instruments de production ». En 1879, le socialiste allemand August Bebel publiait *La femme et le socialisme*, un ouvrage avant-gardiste dans lequel il affirmait : « *il ne peut y avoir d'émancipation humaine sans indépendance sociale et égalité des sexes.* »

L'initiative du 8 mars revient à des militantes de la Deuxième internationale, Clara Zetkin, Adelheid Popp et d'autres, qui organisèrent des conférences internationales des femmes socialistes. En 1911, la première journée internationale rassembla, avec l'aide des puissants partis socialistes de cette époque, un million de femmes dans plusieurs pays d'Europe. Les socialistes révolutionnaires voulaient se démarquer des féministes bourgeoises qui se limitaient à

revendiquer le droit de vote, y compris en le restreignant aux femmes riches.

Il est notable que les droits des femmes ont progressé plus vite dans les périodes où l'ensemble des travailleurs était en position de force pour gagner des droits face aux exploités. Pour ne prendre qu'un seul exemple, si la première loi légalisant l'avortement en France a pu être adoptée en 1974, c'est grâce à la mobilisation de milliers de femmes – et d'hommes – dans les années qui ont suivi la puissante grève générale de mai 1968.

Ce débat continue de traverser le mouvement féministe. Ainsi, une partie des organisations qui appellent à manifester ce 8 mars 2024 voudraient réserver tout ou partie des cortèges aux seules femmes. D'autres, ou les mêmes, font des hommes en général les oppresseurs des femmes en niant le lien entre cette oppression et l'exploitation de classe. Pour les révolutionnaires, être féministe de façon conséquente implique de rejoindre le combat pour renverser le capitalisme et préparer un avenir communiste où toutes les formes d'oppression auront disparu.

Pénurie de médicaments : micro-mesures contre méga-profits

Le 29 février, les députés ont voté à l'unanimité une loi dont l'objectif affiché est de lutter contre les pénuries de médicaments.

L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) a enregistré plus de 4 900 signalements de ruptures ou risques de rupture de stock de médicaments en 2023, douze fois plus qu'en 2016.

Cela concerne tous les types de médicaments, avec une forte représentation des médicaments cardiovasculaires et du système nerveux, les anti-infectieux et les anticancéreux. La situation est telle que des patients souffrant de diabète peuvent

se retrouver aux Urgences faute d'insuline.

Le texte adopté prévoit la constitution de stocks dits planchers de deux mois pour les médicaments considérés comme indispensables, mais tout en laissant la possibilité à l'ANSM de moduler cette obligation à la baisse. Cette mesure ne permet pas de répondre à la cause principale de pénurie qu'est l'interruption de production par les industriels de médicaments qu'ils estiment insuffisamment rentables. C'est le cas de la majorité des médicaments indisponibles.

L'autre volet du texte concerne le renforcement des sanctions financières contre les laboratoires pharma-

ceutiques en cas de non-respect des stocks. De 30 % du chiffre d'affaires du médicament concerné, l'amende potentielle passerait à 50 %, dans la limite de 5 millions d'euros, contre 1 million actuellement. Dans le cas de Sanofi par exemple, quand bien même cette mesure serait appliquée, cela correspondrait à moins de 0,1 % des profits réalisés en 2023.

Les pénuries sont devenues chroniques, car elles sont la conséquence de la gestion des grands groupes capitalistes contrôlant la production et la distribution de médicaments. Leur objectif n'est pas de soigner la population, mais de faire du profit.

Amiante : l'État regardera ailleurs

Sans l'avoir encore annoncé officiellement, tout porte à croire que Santé publique France, qui dépend du ministère de la Santé, va réduire les moyens alloués à la surveillance des mésothéliomes pleuraux, cancers spécifiques de l'exposition aux fibres d'amiante.

Les effets dramatiques de cette exposition sont connus depuis le début du 20^e siècle. Pendant presque un siècle, les industriels ont utilisé en France l'amiante, ce matériau aux propriétés ignifugeantes, en se moquant des risques qu'ils faisaient prendre à leurs ouvriers. Il en est résulté un des pires scandales sanitaires qui a fait et continue à faire des victimes, de l'ordre de 100 000 au total. Celles-ci succombent au mésothéliome de la plèvre, spécifique de l'amiante, mais aussi au cancer du poumon.

L'État a laissé faire les industriels, retardant le plus possible la décision d'interdire l'amiante, finalement



Wikimedia Commons

ment prise en 1997. Sous la pression du scandale, des manifestations et de la mobilisation ouvrière dans certaines entreprises particulièrement concernées, les gouvernements ont fini par prendre en compte l'indemnisation des victimes et, en 1998, ont lancé le Programme national de surveillance des mésothéliomes dans 21 départements.

Mais voilà maintenant que des courriers récents, auxquels la revue Santé & travail a eu accès, révèlent que Santé publique France « n'est plus en mesure de déployer le dispo-

sitif national de surveillance des mésothéliomes » car l'agence n'a plus « les moyens suffisants ».

La justice n'a jamais accepté qu'un procès se tienne pour juger des responsabilités des ministres qui se sont succédé avant 1997 en refusant de compromettre les profits des patrons empoisonneurs d'ouvriers. Maintenant, les économies annoncées vont handicaper la surveillance de maladies mortelles qui touchent principalement des travailleurs manuels, au sort desquels le gouvernement est complètement indifférent.

Chlordécone : une loi qui n'éteint pas le scandale

L'Assemblée nationale a adopté le 29 février une loi reconnaissant la responsabilité de l'État français dans l'empoisonnement de la population antillaise par le chlordécone, cet insecticide tant utilisé dans les plantations de bananes.

Si certains élus crient victoire, la loi a été jugée très insuffisante par les associations qui ont inlassablement lutté pour dénoncer ce scandale. Aujourd'hui, 90 % de la population des deux principales îles des Antilles ont des traces de chlordécone dans le sang. Ce poison a causé de nombreuses morts parmi les ouvriers agricoles qui avaient été envoyés répandre le produit dans les plantations, parfois à mains nues. Au-delà, c'est toute la population qui est contaminée par le chlordécone passé dans l'eau, les légumes et les poissons. La Martinique et la Guadeloupe ont le plus fort taux de cancers de la prostate au monde, et une proportion impressionnante d'autres cancers.

Les responsables sont les riches propriétaires des plantations, ces descendants des propriétaires d'esclaves qu'on appelle les Békés, qui ont forcé les travailleurs à manipuler ce produit toxique de 1972 à 1993. Ils savaient le produit très dangereux puisqu'il avait été interdit aux USA en 1975, mais la complicité des responsables de l'État français auxquels ils étaient liés leur a permis de passer outre. Dans l'Hexagone, il a fallu attendre 1990 pour que le produit soit interdit, mais les planteurs ont usé de leurs relations pour en poursuivre l'utilisation aux Antilles.

Le tribunal judiciaire de Paris a reconnu en janvier 2023 que les ministres de l'Agriculture du début des années 1990 avaient menti en prétendant ne rien savoir, sans que cela empêche les juges de prononcer un non-lieu. De plus, après 1993 et jusqu'en 2000, un important volume de chlordécone a fait l'objet de ventes illicites, l'État fermant les yeux alors

qu'il aurait dû bloquer les stocks de ce produit interdit.

Plus de vingt ans après, il est facile d'admettre enfin les torts de l'État. Les responsables politiques actuels se donnent le beau rôle en reconnaissant les torts de leurs prédécesseurs. Cela n'a cependant pas empêché les députés macronistes de s'abstenir lors du vote de la loi. Quant aux indemnités promises, alors qu'un Fonds d'indemnisation des victimes de ce pesticide a été créé en 2020, seuls 150 travailleurs des bananeraies sur 12 700 ont pour l'instant pu ouvrir un dossier. Et il n'est pas question de la responsabilité des planteurs ou des entreprises qui leur ont fourni ce poison.

Avant comme après cette loi, la sauvegarde de la population ne reposera donc que sur l'opiniâtreté et le courage de toutes celles et ceux qui luttent depuis des années contre ce crime d'État qu'a été l'utilisation du chlordécone et ses conséquences.

Octroi de mer ou TVA locale, deux façons de ponctionner la population !

Le grand débat sur la réforme de l'octroi de mer dans les DOM a été relancé par la Cour des Comptes qui estime que celui-ci a un « *impact négatif sur la cherté de la vie* ». Quelle découverte !

TVA et octroi de mer, mais aussi taxes sur les carburants et autres services financiers contribuent bien sûr au racket général de la population laborieuse par l'État dont les recettes servent principalement à arroser les capitalistes.

Ces impôts injustes qui frappent proportionnellement bien plus les petits revenus que les très gros appau-

vrissent les travailleurs victimes par ailleurs de l'exploitation patronale qui se traduit bien souvent par des salaires extrêmement bas.

La Cour des Comptes préconise de remplacer l'octroi de mer par une TVA locale. Quelle imagination !

Les maires des DOM poussent des hauts cris contre la réforme, voire la suppression de l'octroi de mer, car il contribue à hauteur d'un tiers de leurs ressources financières, et à près de 60 % de leurs budgets de fonctionnement, mais à aucun moment ils ne mettent en cause le système actuel d'exonérations massives d'impôts sur

les entreprises... quand ils ne préconisent pas de les amplifier !

Or ce sont ces capitalistes qui sont les principaux responsables de la vie chère dans les DOM, avec bien sûr l'État qui se charge de faire les poches des travailleurs !

Ne pas mettre en cause les intérêts de ces profiteurs dans la question de la vie chère dans les DOM revient à s'en faire les complices.

Air Austral : les actionnaires font du délestage

Par un communiqué paru dans la presse le 8 mars, le conseil de surveillance de la compagnie aérienne Air Austral a annoncé « un plan d'action et de restructuration » qui va se traduire par « par une baisse significative du coût de la masse salariale ».

Ainsi après que la Région ait remis les clés de Air Austral à un consortium de 27 actionnaires privés mené par Michel Deleflie, PDG du groupe de cliniques privées Clinifutur par la vente de la majeure partie de ses actions pour une bouchée de

pain, avec la bénédiction de l'État qui a passé un coup d'éponge sur quelques 185 millions d'euros de dettes, la compagnie cherche « un nouveau souffle » en demandant à nouveau « des efforts aux personnels » !

Mais des efforts, les salariés de la compagnie en ont fait assez. Par le passé, les salariés ont déjà fait don de jours de congé et ont abandonné leur 13ème mois.

Aujourd'hui, les dettes de la compagnie s'élèveraient à 65 millions d'euros. Les actionnaires, dont

la région, vont devoir injecter 10 millions d'euros dans la compagnie. Les dessertes et programmes de vol du court et moyen-courrier ont par ailleurs été revus « *sous l'angle de la rentabilité financière des lignes* ».

Tout est dit. C'est la course aux profits qui est la feuille de route des actionnaires.

Espérons, qu'ils rencontrent sur leur trajectoire une zone de turbulence... des salariés !

Salaire dans le BTP : la seule voie, c'est la grève !

Mercredi 6 mars, représentants patronaux du BTP et syndicats de salariés se sont réunis en compagnie de la secrétaire générale pour les affaires régionales de la préfecture et de la directrice de la Deets pour se pencher sur le sort de la filiale qui serait en crise à La Réunion.

Les patrons qui espéraient des annonces sur des exonérations de cotisations sociales plus importantes et le déblocage des fonds de la LBU (la ligne budgétaire unique) qui finance la construction des logements sociaux, ont déclaré être restés sur

« *leur faim* ».

Quant aux syndicats qui attendaient des « mesures immédiates » de la part du patronat concernant les augmentations de salaires, ils sont sortis de la réunion « *pas rassurés* ».

La représentante de la préfecture leur ayant promis, comme lot de consolation...la tenue d'un « Haut conseil de la commande publique » du BTP !

L'intersyndicale se dit prête à « *attendre de voir ce qui va en sortir* ».

Qu'espère donc l'intersyndicale des salariés de ces palabres, côte à côte avec le patronat ?

Que celui-ci ait plus de « lisibilité » sur la « manne » étatique comme il dit, pour qu'il lâche quelques miettes aux travailleurs ?

Il y a un mois, les patrons, qui redoutaient la grève annoncée par les syndicats, avaient accepté une augmentation de salaire de 1,9 %.

Aujourd'hui, sans la pression des travailleurs, ils ne lâcheront pas un centime de plus.

Le patronat ne fléchit que sous la pression du rapport de force imposé par la détermination des travailleurs, c'est-à-dire par la grève.

Rachat de Bolloré Logistics par la compagnie CMA CGM

Après s'être enrichi comme jamais pendant la période de pandémie du Covid qui a désorganisé les échanges commerciaux mondiaux, en faisant flamber le prix du transport maritime des containers, le groupe appartenant au franco libanais Rodolphe Saadé a vu ses profits plonger de 24,9 milliards d'euros en 2022 à 3,6 milliards en 2023, entre autre à cause du blocage de l'accès à la mer Rouge et au canal de Suez par les Houthis, obligeant une grande partie du commerce mondial maritime venant d'Asie à contourner l'Afrique pour

accéder au marché européen.

Cette chute n'a pas empêché ce gros capitaliste de trouver les 4,85 milliards nécessaires à l'acquisition du secteur logistique appartenant à un autre capitaliste français, Bolloré.

La logistique étant un secteur en ce moment plus juteux que le « shipping », Saadé place les milliards qu'il a réalisé sur le dos de ses travailleurs et des populations desservies par ses navires de commerce dans un autre secteur pour tenter de maintenir son taux de profit.

Si lui et les gens de son espèce

traversent sans gêne les crises et les guerres, c'est en nous imposant leurs conditions, en augmentant leurs prix, en supprimant des milliers d'emplois et en exploitant des dizaines de milliers de travailleurs.

À cette dictature des grands capitalistes, la classe ouvrière pourrait, pour ne pas en subir les conséquences, imposer la sienne en réquisitionnant leurs profits pour financer embauches et augmentations de salaires dont elle a besoin pour vivre !

Agriculteurs : face aux industriels de l'agro-alimentaire

Après des semaines de négociations et de mobilisations en France, les éleveurs ont obtenu que le groupe Lactalis s'engage à payer 425 euros la tonne de lait, soit une hausse de cinq euros, qui reste jugé insuffisant par la plupart des éleveurs.

Le prix du lait, comme celui des autres produits agricoles, est fixé en fonction de plusieurs éléments : les matières premières, le prix des machines, le travail fourni, mais aussi et surtout le rapport de force entre agriculteurs, industriels et grande distribution, comme vient encore de l'illustrer l'accord avec Lactalis.

L'instauration de prix planchers annoncée au Salon de l'agriculture par Macron a été accueillie à juste titre avec beaucoup de scepticisme

par les agriculteurs. Qui va fixer de tels prix ? En fonction de quels critères ? Qui va les contrôler ? Qui va payer si les industriels ou les distributeurs n'achètent pas ? Personne n'en sait rien. Cette annonce vise surtout à faire croire que le gouvernement se préoccupe des revenus des agriculteurs.

Mais ce système de prix planchers, s'il voyait vraiment le jour, ne concernerait en fait que la filière du lait et de l'élevage, où les exploitants sont de plus petite taille. Et aucune loi ne les protégera de l'avidité de Lactalis et des autres groupes. Pour imposer à ces trusts des prix plus élevés et permettant aux éleveurs de vivre de leur travail, ceux-ci devront se mobiliser à nouveau. Il en sera ainsi tant que les travailleurs des

champs et des villes n'auront pas imposé leur contrôle sur l'économie et mis fin à la dictature exercée par les capitalistes les plus puissants.



G. Bonnaud MAXPPP

Manifestation d'agriculteurs au Salon

DANS LES ENTREPRISES

Grèves à l'ASFA

Les salariés de l'Association Saint François d'Assise de l'hôpital d'enfants de Saint-Denis se sont mis en grève le 5 mars. Ils ont, à une centaine, manifesté leur colère et leur ras le bol face à leurs conditions de travail dégradées alors que leur direction réalise un chiffre d'affaire

confortable.

Le manque de personnel génère burn-out et arrêts de travail en série.

À côté de cela, la direction refuse de leur verser la prime exceptionnelle PPV, la prime Ségur de 183 euros mensuels, la prime de remplacement des absents de 50 € et d'augmenter

de 10 % la part patronale à la mutuelle.

Dévoués peut-être, mais pas d'accord pour perdre leur santé au travail pour des salaires qui ne font pas le compte !

Grève à la MFR de l'Est

Après trois semaines de grève, les salariés de la Maison Familiale Rurale de la Plaine des Palmistes (préparant les élèves au CAP agricole services à la personne et vente en espace rural, au Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole) ont obtenu que le conseil d'administra-

tion de la structure revienne sur sa décision de licencier la directrice.

Celle-ci se plaignait de ce que la direction de la MFR tarde à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour permettre aux jeunes de poursuivre dans de bonnes conditions leurs formations professionnelles.

La solidarité et la combativité des salariés a permis le maintien à son poste de la directrice menacée injustement de licenciement et d'obliger la direction de la MFR à plus de réactivité, à plus de diligence dans le respect de ses engagements vis à vis des salariés de la MFR.

Bilan de la grève chez Run Dekoup

La quinzaine d'ouvriers et ouvrières de cette entreprise spécialisée dans la découpe de fruits et légumes (pour la confection de repas des écoles, des prisons et autres plateaux repas pour les compagnies aériennes) a fait deux semaines de grève pour le Smic à 2000 euros, la sécurité dans leurs ateliers, le paiement des heures supplémentaires et le respect des salariés.

S'ils n'ont pas obtenu satisfaction sur leurs revendications, ils ont en tout cas montré à leur patron qu'ils n'acceptaient plus d'être traités comme des esclaves payés avec des salaires de misère.

Ils ont fait la démonstration qu'ils pouvaient tenir tête à celui-ci et ont

retrouvé leur dignité.

Enfin cette grève leur a donné un goût de liberté. Liberté de discuter de quelle société nous, travailleurs, sommes capables de rêver, une société débarrassée de l'exploitation capitaliste.

Enfin ils ont montré qu'ils étaient capables de diriger eux mêmes leur mouvement de bout en bout et de s'adresser à d'autres travailleurs avec qui ils partagent le même sort d'exploités. Ils ont ainsi pris l'initiative pendant leur grève de s'adresser par tract aux automobilistes passant devant leur piquet de grève et aussi de se déplacer aux Avirons pour s'adresser aux travailleurs d'une coopérative appartenant au même groupe qu'eux.

Ils ont eu raison, car le combat des travailleurs pour leur libération ne peut pas trouver de débouché en restant cantonné aux limites de son entreprise. Il a par contre beaucoup plus de chance de succès si leur politique consiste à associer le maximum de travailleurs. L'union fait la force !



LeO de Salazie : encore un grave accident de travail

Vendredi 8 mars un ouvrier de cet élevage de poules pondeuse sis à Grand Ilet à Salazie est tombé de plusieurs mètres sur le sol alors qu'il se trouvait au sommet d'un silo à vérifier s'il y avait assez de fientes à l'intérieur pour leur transformation en granulés utilisés ensuite comme fertilisants par les agriculteurs.

Il s'est gravement abîmé le dos et a dû être transporté aux urgences après que les pompiers aient été appelés pour le secourir. On lui a diagnostiqué un tassement des vertèbres et une épaule cassée nécessitant un plâtrage du cou jusqu'au bas du dos. Ce travailleur venait juste de se remettre d'une première chute qui lui avait coûté six mois d'arrêt.

Cet accident n'est en rien dû au

hasard. Dans cette entreprise industrielle de production d'œufs, la direction ne respecte pas les normes élémentaires de sécurité : travail isolé dans les poulaillers, travail en hauteur seul et sans équipement de sécurité, bâtiments amiantés, travaux électriques effectués sans habilitation, fosses à œufs ouvertes à tout vent, etc.

En un an, on recense chez LeO 4 accidents de travail graves pour un effectif de 33 salariés.

En 2022, un conducteur de camion de livraison est décédé après avoir fait un malaise cardiaque. Il était seul à bord, donc sans personne pour donner l'alerte.

La sécurité, la direction de LeO ne connaît pas quitte à mettre la santé

et même la vie des travailleurs en danger.

La direction, pour faire le maximum de profits, économise sur les salaires (quasiment tous au SMIC, même après 25 ans d'ancienneté) et les conditions de travail. Elle fait la chasse à celles et ceux qui revendiquent de ne pas perdre leur santé au travail pour des salaires de misère. Et quand les pousser à la démission ne suffit pas, elle n'hésite pas à entamer des procédures de licenciement.

Il faut dire qu'elle bénéficie depuis des années du laxisme, voire de la complicité de l'inspection et de la médecine du travail tenues au courant de ces entorses au droit du travail et au bien être des salariés.

Migrants morts en mer : le scandale continue

Le 3 mars, dans la région de Gravelines, dans le Nord de la France, une fillette de 7 ans s'est noyée. Cette fois, l'accident a eu lieu sur le canal de l'Aa, à une trentaine de kilomètres de la mer. Les seize migrants, dont la famille de la fillette, avaient pris place loin de la mer sur un canot de pêche-plaisance de 4 mètres. Embarquer en amont vise à contourner les brigades de surveillance nombreuses sur la côte.

La coquille de noix a sans doute chaviré sous la surcharge, provoquant le décès de la petite fille. Une dizaine d'autres enfants ont été transportés à l'hôpital.

La même nuit, des centaines d'autres personnes ont tenté la traversée de la Manche, en plusieurs points de la Côte d'Opale. Les chavirages et

échouages ont provoqué encore un décès, les autres passagers ayant été récupérés par des équipes de secours, puis pris en charge par des volontaires associatifs, en particulier d'Utopia 56. Ces derniers dénoncent d'ailleurs les entraves aux soins minimum de la part des autorités.

Le 3 mars, dans l'Atlantique cette fois, une pirogue partie de Mauritanie a chaviré au large du Cap-Vert, avant d'atteindre les Canaries. Cinq passagers sont morts noyés, un autre a succombé le lendemain et les survivants, affaiblis, ont relaté avoir été 65, venus du Sénégal, du Mali et de Mauritanie, à embarquer. Que sont devenus les autres ?

La veille, en Méditerranée, lors de la tentative de prise en charge de naufragés au large de la Libye par un

navire de l'ONG Humanity 1, un homme s'est noyé tandis que des garde-côtes libyens tiraient à balles depuis leur vedette rapide sur ceux qui tentaient de surnager.

Le nombre de décès – plus de 2 500 en Méditerranée en 2023, des dizaines dans l'Atlantique et la Manche – n'arrête pas, et c'est logique, les candidats à une vie décente, ou même à la simple survie, dans les pays européens. Plus la misère et la guerre, enfantées par le capitalisme, font de victimes dans les pays pauvres jadis colonisés, plus nombreux seront ceux qui tenteront l'impossible pour les fuir. Les accueillir correctement serait bien le minimum, que cette société est incapable de leur offrir.

GAZA

Un peuple massacré et affamé

Jeudi 29 février, l'armée israélienne a ouvert le feu sur des Palestiniens qui se ruiaient sur des camions d'aide humanitaire dans le nord de Gaza, faisant plus de 110 morts.

Depuis le début de l'offensive israélienne, la population de la bande de Gaza manque d'électricité, d'eau, de nourriture, de médicaments, et la famine s'aggrave. Une quinzaine d'enfants sont morts de malnutrition et de déshydratation en quelques jours. Le gouvernement israélien bloque plus de mille conteneurs d'aide humanitaire dans le port d'Ashdod. Il multiplie les obstacles pour empêcher ses distributions d'aide alimentaire, qui auraient diminué de moitié en février.

Rien d'étonnant alors à ce que, à l'approche de ce convoi, des milliers de personnes aient cherché à s'emparer de ce qu'elles pouvaient. Les sol-

dats israéliens ont réagi en tirant sur la foule affamée, et ont prétendu s'être sentis menacés. Ce massacre est aussi révélateur de l'état d'esprit de plus en plus répandu au sein des troupes israéliennes. Comme toutes les guerres coloniales, celle-ci transforme de nombreux soldats en tortionnaires, banalisant la violence et le mépris à l'égard des Palestiniens. C'est ainsi que cette guerre alimente la progression des idées d'extrême droite au sein de la population israélienne.

À l'inverse, après plus de cinq mois de guerre, une partie des Israéliens expriment leur hostilité à Netanyahu en manifestant quasiment chaque semaine pour réclamer le départ du Premier ministre et la tenue d'élections anticipées, les prochaines ne devant avoir lieu qu'en 2026. Une partie de ces manifestants n'hésitent plus à se déclarer ouvertement opposés à la guerre. Samedi 2

mars, plusieurs milliers de personnes ont à nouveau défilé à Tel Aviv, certains brandissant des pancartes où figurait le slogan : « Seule la paix pourra amener la sécurité. »

Une partie de l'opinion israélienne se sent peut-être encouragée à se déclarer en faveur de négociations du fait de l'évolution du discours des dirigeants des États-Unis qui demandent un cessez-le-feu immédiat. Mais rien ne dit que ce cessez-le-feu va se faire. Les États-Unis font pression sur leur allié Israël pour qu'il accepte cette trêve, car ils souhaitent éviter que le conflit s'étende à toute la région. Mais ils ne veulent pas la lui imposer, et ils continuent à soutenir son effort de guerre en livrant armes et munitions. Ils laissent ainsi se perpétuer un massacre de masse dont ils sont en fait les complices et dont le terme ne cesse de s'éloigner.

L'escalade militaire

Le plus grand exercice militaire organisé par l'OTAN depuis la fin de la Guerre froide, quand l'URSS existait encore, est entré dans une nouvelle phase, appelée Nordic Responses. Il se déroule en Laponie, dans le Grand Nord, avec la collaboration de troupes suédoises, alors que ce pays n'a pas encore formellement adhéré à l'alliance militaire.

Au total, 90 000 hommes de plus de trente pays participeront à cet exercice étalé sur quatre mois, censé simuler une riposte à une attaque venant de l'Est, en mettant en scène un renfort de troupes venues d'Amérique. L'OTAN a annoncé qu'elle envisageait d'organiser désormais deux fois par an ce genre d'exercice et d'en faire monter les effectifs. Aujourd'hui, l'OTAN considère que 40 000 soldats des armées européennes sont « hautement préparés » et veut porter cet effectif à 300 000. Cette mobilisation d'ampleur montre com-

ment les grandes puissances se préparent de plus en plus à la guerre, en entraînant les petits pays dont elles ont fait leurs alliés forcés.

Pour l'instant, la politique des États-Unis, de très loin la puissance militaire décisive, est d'éviter l'escalade incontrôlée. Ils fournissent à l'Ukraine une aide militaire et financière considérable, sans laquelle ce pays ne pourrait pas résister à l'armée russe. Mais ils ne veulent pas non plus que la guerre franchisse un cap avant qu'ils ne l'aient décidé. Ils n'en sont pas moins déjà allés bien au-delà de ce qu'ils avaient initialement annoncé.

Il y a deux ans, les dirigeants américains et européens excluaient de fournir à l'Ukraine des chars lourds et des avions de chasse. C'est désormais chose faite. Quant aux missiles longues portées capables de toucher la Crimée ou Moscou, le chancelier Scholtz, chef du gouver-



nement allemand, a déclaré qu'il s'opposait à leur livraison. On ne sait pas jusqu'à quand durera cette relative retenue, car au même moment, les dirigeants européens s'inquiètent de l'évolution du rapport de force favorable à la Russie sur le terrain et de la lassitude de plus en plus visible de l'armée ukrainienne. Alors, la guerre continue avec sa propre logique et les dirigeants des grandes puissances eux-mêmes ne maîtrisent pas entièrement son évolution.

ÉGYPTE

Grève victorieuse dans les filatures

Judi 22 février, les 3 700 ouvrières de la filature de Ghazl al-Mahalla se sont mises en grève pour les salaires. C'est une des usines de MSWC, entreprise publique de textile qui emploie plus de 16 000 travailleurs à Mahalla el Koubra, dans le delta du Nil.

Les ouvrières n'ont pas accepté d'être exclues des augmentations de salaire que le président Abdel Fattah al-Sissi a annoncées. Après sa réélection en janvier, survenue dans un contexte marqué par la guerre à Gaza et une crise sociale et économique aiguë, Sissi avait annoncé une augmentation du salaire minimum mensuel de 50 %, le portant à l'équivalent de 180 euros. Cette hausse, entrée en vigueur au 1er mars, rattrape à peine

l'inflation officielle qui est en moyenne de 39,7 % annuels, mais de 70 % pour les produits alimentaires, et parfois plus. Ainsi le prix du kilo de sucre a presque quadruplé sur le marché.

Dans l'usine, les ouvrières en colère ont scandé des slogans, puis ont cessé de travailler, les slogans se propageant d'une usine à l'autre. Cette colère a redoublé quand elles ont constaté, le jour de la paye, que le gouvernement les privait de leur salaire au lieu de répondre favorablement à leur demande. Les ouvrières ont réussi à entraîner dans le mouvement les travailleurs des autres usines textiles et les ouvriers de la compagnie pétrolière Assiout. Le 24 février, 7 000 d'entre eux se sont rassemblés sur la place Talaat Harb de Mahalla.

Face à la détermination des grévistes, qui n'ont pas été intimidés par la centaine d'arrestations, Sissi, craignant sans doute une extension du conflit, s'est empressé d'annoncer qu'eux aussi percevraient un salaire minimum de 6 000 livres.

Les ouvrières et ouvriers ont repris le travail, mais avancent une autre revendication concernant cette fois la prime de repas, exigeant qu'elle soit portée à 30 livres, « le prix d'un litre de lait », disent-elles, ce qui équivaut à peine à un euro. La colère sociale couve en Égypte, où les deux tiers de la population sont pauvres ou vivent sous le seuil de pauvreté, pendant que les classes moyennes se paupérisent.

Grève à la ville des Abymes

Une partie des employés communaux de la ville des Abymes est en grève depuis le 27 février. La grève a été votée à l'unanimité lors d'une assemblée générale de 120 employés qui ont élu un comité de grève d'une vingtaine de personnes.

Bien avant, une pétition avait recueilli 901 signatures favorables à une lutte pour obtenir des tickets restaurant, ce qui est leur principale revendication. Sur un effectif total de 1 300 employés, c'était donc une large majorité. Deux piquets de grève ont été mis en place : l'un devant la mairie, l'autre devant les services techniques. Mais le maire, Éric Jalton, a vite commencé à s'en prendre aux grévistes. Après avoir réuni jeudi 29 février les membres de son parti politique communal la Frapp (Force de rassemblement abymien pour le progrès), il a constitué une équipe de choc pour venir s'attaquer aux grévistes.

C'est ainsi que, le vendredi 1er mars au matin, une centaine de membres de ce parti, dont des conseillers municipaux, et des non-grévistes sont venus en découdre devant le piquet de grève des services techniques dans le but de dégager l'entrée.

À ce moment-là, les grévistes ont décidé de fermer le portail d'entrée des services techniques mais, étant inférieurs en nombre et après des échauffourées, ils n'ont pu empêcher son ouverture. Cependant, le coup de force n'a pas réussi à décourager les grévistes, qui ont organisé des prises de paroles, une conférence de presse dans le courant de la matinée et une réunion publique le soir sur le piquet de grève.

Plusieurs grévistes, dont une majorité de femmes, ont alors pris la parole pour décrire leurs conditions de travail. Plusieurs ont souligné le fait que, pour une fois, il s'agissait de

soutenir les catégories C, avec des paroles très émouvantes de ces femmes grévistes dont beaucoup perçoivent des salaires très bas, car étant embauchés pour 20 à 28 heures de travail par semaine.

Les grévistes, bien que minoritaires, sont encore plus décidés à se battre qu'avant l'attaque du vendredi 1er mars. Le comité de grève se réunit chaque jour. Et la grève est reconduite après un vote. Un objectif a été fixé de s'adresser aux travailleurs communaux et aux travailleurs des entreprises voisines.



Les grévistes des Abymes devant leur piquet de grève, le 4 mars

Visiter le site
<https://www.lutte-ouvriere.org/>

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €
Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme deeuros

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT-BENOÎT

e-mail : [contact@lutte-ouvriere-](mailto:contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org)

[ile-de-la-reunion.org](mailto:contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org)



Impression spéciale *Lutte ouvrière*

Commission paritaire n°

1019C85576

Directeur de publication : Didier

Lombard

Tirage : 100 exemplaires

ISSN : 2552-7282